



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un décembre à dix-sept heures trente-huit, le Conseil Municipal de la Commune de Malintrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur MAGNOUX André, Maire de Malintrat.

Date de convocation : 12décembre 2023

Membres présents :

M. MAGNOUX André, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, M. CONDEMINE Jérôme, Mme VIALLE Anne-Marie, M. SAUSSAC Cyril, M. CHORDA Marco, M. DA SILVA Carlos, M. BARTHELEMY Olivier, Mme BURIAS Céline, Mme BARTIN Marie-Élisabeth, M. GIRARD Christian.

M. FAURE Fabrice arrivé à 17 heures 42 après le point n°2

Mme GIANGRECO-BROC Malory arrivée à 17 heures 50 après le pont n°4

Membres absents :

Mme RATELADE Valérie à Mme BARTIN Marie-Elisabeth

Mme HANZEL Marie-Josée pouvoir à Mme VIALLE Anne-Marie

Secrétaire : Madame DE VASCONCELOS Stéphanie

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

57_23 DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un projet de décision modificative, comprenant des virements de crédit.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

6216 Personnel affecté par le GFP de rattachement 12 930 euros

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

6419 Remboursements sur rémunérations du personnel 12 930 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'**unanimité** la proposition de Monsieur le Maire.

Au registre sont les signatures
A Malintrat, 26 décembre 2023
Le Maire, André MAGNOUX

Certifié exécutoire le :
Publié le :

